comet

Co-funded by the
Asylum, Migration and Integration Fund
of the European Union

FICHE D'INFORMATION

LA PHASE PRÉ-DÉPART ET LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DES DEMANDES DE PARTICIPATION AUX COULOIRS HUMANITAIRES: UNE RÉFLEXION À PARTIR DU CONTEXTE ITALIEN[1]

Associazione Frantz FANON

MOSAICO
Azioni per i Rifugiati

POINTS CLÉS

Dans le cadre des entretiens menés, il ressort avec force que la phase d'évaluation[2], tant pour ceux qui bénéficient du soutien des Couloirs Humanitaires, est une expérience aussi significative que critique, ainsi qu'une des plus prégnantes dans le processus de formation des attentes des personnes concernées par leur avenir et leur projet migratoire.

Le critère de vulnérabilité, qui était d'emblée fondamental dans les processus d'évaluation des couloirs humanitaires, s'est progressivement complexifié et diversifié au fil du temps, ce qui rend souvent difficile pour le chercheur de comprendre clairement quels sont les **critères** spécifiques utilisés au cours de ces procédures. Les entretiens ont montré que, dès les premières expériences d'activation de ce dispositif, le critère d'évaluation basé sur le niveau de vulnérabilités spécifiques - en soi hautement interprétable - a conduit à l'identification de personnes atteintes de pathologies graves de santé et de la manière dont celles-ci ont influé sur les parcours d'accueil, rendant la sortie du projet particulièrement pénible, à la suite d'une période d'accueil qui a parfois duré plusieurs années.

Face à l'inévitable limitation des ressources destinées aux parcours d'accueil et d'accompagnement des personnes sélectionnées - que nous rappelons en Italie être entièrement à la charge des organismes chargés de la mise en œuvre du dispositif - les critères d'évaluation ont été revus par la suite, dans le but d'atteindre un équilibre entre conditions de vulnérabilité, viabilité économique et temporelle des parcours d'accompagnement dans le pays d'accueil. D'autres facteurs, liés au degré d'intégration de la personne et au potentiel des parcours d'accueil activables, ont donc été associés au critère relatif à la présence de vulnérabilités spécifiques.

Cette indétermination engendre inévitablement une forte exposition de la part des opérateurs actifs sur le terrain, qui rapportent être perçus dans les contextes de sélection avec un imaginaire de toute puissance, non désiré et très difficile à gérer professionnellement, y compris en raison de la charge psychologique et morale que le « choix » comporte.

Bien que l'absence de critères clairs et partagés soit compréhensible au vu des différents contextes et de l'absence d'un cadre juridique unique, il importe de noter que cette imprécision est parfois difficile à comprendre et à gérer pour les acteurs concernés, qu'ils soient opérateurs ou destinataires.

Pour les candidats, ce cadre peut entraîner une pression accrue, qui s'oppose à ce que les candidats soient «suffisamment bons/vulnérables/motivés» face à l'appréciation de l'opérateur de la sélection, souvent considéré comme une sorte d'arbitre dont dépend leur destin. C'est-à-dire qu'il faut répondre aux attentes de l'autre, par rapport auxquelles s'anime un marché d'informations, qui circulent par le bouche-à-oreille ou par les réseaux sociaux, utilisées par les personnes face à ceux qui ont le pouvoir de décider quels sont les candidats appropriés. Ce facteur, à son tour, alimente chez les opérateurs le sentiment d'être manipulés.

Ce qui précède renvoie à la notion de «vulnérabilité optimale» et à sa relation avec un appareil de travail (Wacquant, 2006). Il suggère, c'est-à-dire, que les candidats apprennent, à l'intérieur et à travers ce même appareil, à utiliser et à gérer le langage de la souffrance selon les modalités requises par le dispositif lui-même. Ce fait entraînera inévitablement une conséquence sur l'auto-perception de la personne elle-même, question non négligeable si nous mettons au point l'ambivalence dans laquelle, dans ce processus, la personne finit par être liée. Si, en effet, pour être sélectionnés, il est nécessaire de se montrer, et donc de se percevoir, comme vulnérables dans le projet d'accueil, cette position finira par être source de contradictions par rapport à une demande d'autonomie, qui ne se conforme pas à l'idée de fragilité dans laquelle la personne s'est présentée et reconnue. Le sujet risque donc, au cours du déploiement du dispositif, de rester coincé entre deux demandes opposées, mais toutes deux fondamentales pour la réussite du projet migratoire.

C'est dès cette phase initiale que prend vie la négociation de son processus migratoire avec l'autre. C'est là que commence à se créer l'identité du migrant comme «ayant droit», désiré, privilégié, pour obtenir ce dont les gens s'exercent à traduire leur histoire «dans un langage juridique eurocentrique et savoir interpréter la partie» (Khosravi, 2010).

---

1 Cette factsheet est basée sur des recherches menées dans le cadre du projet COMET. Comme elle est basée sur l'un des parcours actifs au sein des Corridors humanitaires en tant qu'étude de cas, mais contient des réflexions utiles pour tous les partenaires de COMET et, en fait, pour ceux qui gèrent des parcours en dehors du projet. La fiche d'information est un extrait du rapport *Corridors humanitaires : du processus d'èvaluation* à l›accompagnement vers l›autonomie. Une analyse des expériences et des attentes, Debora Boaglio, Eleonora Voli, Association Frantz Fanon

2 Le terme «processus d'évaluation» fait référence à la phase qui commence par le contact initial avec la personne identifiée comme susceptible d'être incluse dans le couloir humanitaire spécifique et se termine par l'assignation au projet d'accueil et d'accompagnement qui répond le mieux aux spécificités de la personne.

Ce sont quelques-unes des catégories qui semblent accompagner le parcours des personnes accueillies par les couloirs humanitaires jusqu'à la sortie du projet d'accueil. Catégories autour desquelles se construit la relation entre opérateurs et destinataires, comme un domaine (in)défini par des dérapages et des chevauchements continus entre les concepts de droit, d'aide et de mérite.

Si l'on considère le point de vue de l'opérateur, les interviews réalisées révèlent combien la réalisation de la tâche complexe de l'évaluation implique d'être investie d'une énorme **responsabilité**, et le devoir de gérer des attentes imposantes de la part des opérateurs, en plus d'être toujours exposés personnellement aux vies, aux demandes et aux espoirs des candidats. Face à cette complexité, les praticiens disent avoir développé au fil du temps des stratégies d'**autoprotection** pour pouvoir rester sur le terrain. Ces tentatives de «distanciation», si elles soulagent l'opérateur de la solitude et de la responsabilité d'un choix individuel, exposent toutefois, à notre avis, au risque d'un rapport standardisé et procédural avec les personnes rencontrées.

Deux des tactiques de distanciation racontées par certains opérateurs au cours des entretiens sont ici rapportées. La première consiste à impliquer des organisations tierces dans le processus décisionnel. Par ce choix, l'opérateur devient membre d'un réseau, dans lequel le processus d'évaluation se poursuit ensemble, ce qui diminue de facto l'impact du marché et sur le professionnel individuel. Toutefois, cela risque de rendre encore plus insaisissables les critères, dont la logique et l'historicité deviennent inaccessibles et difficiles à transmettre tant aux candidats qu'aux équipes impliquées dans les phases d'accueil ultérieures. En outre, la fragmentation des responsabilités peut nuire à la cohérence et à l'efficacité globales du processus.

La deuxième stratégie consiste à demander aux personnes déjà présentes dans le pays d'accueil d'identifier et de suggérer de nouveaux candidats dans les pays de départ. Cette modalité repose sur l'idée que la personne qui sera sélectionnée, puis accueillie, aura déjà un réseau de référence dans le pays d'accueil et sera donc facilitée dans le processus d'insertion. Cependant, il est important de garder à l'esprit que cette tâche peut placer la personne déjà accueillie dans une position de pouvoir et d'ambivalence forte par rapport à sa famille d'origine ou réseau de référence, pas toujours facile à gérer ni au niveau relationnel, ni même psychologique.

Troisièmement, pour les opérateurs sur le territoire d'accueil, la connaissance nébuleuse des critères d'évaluation utilisés, la difficulté d'avoir une restitution claire des différentes étapes du processus d et les informations qui y sont partagées les exposent souvent à des triangulaires dans la relation avec les personnes accueillies qui, parfois, peuvent affecter l'établissement d'une relation de confiance dans le cadre du parcours d'accueil.

Outre les critères d'évaluation, la phase dite de **pré-departure Orientation**, dans laquelle les candidats sont préparés au départ, constitue un élément secondaire.

Les données recueillies montrent que, souvent, le transfert d'informations relatives aux modalités de départ et au parcours prévu pour l'accueil n'a lieu qu'après l'évaluation, c'est-à-dire qu'il n'est offert qu'à ceux qui ont déjà été sélectionnés pour le couloir humanitaire et qui attendent donc que les procédures bureaucratiques préalables au départ soient accomplies.

Les interviews révèlent en outre que les personnes accueillies ne sont parfois informées qu'au moment du départ, voire à l'aéroport, de leur destination sur le territoire national. Bien que le fait de garantir un voyage et un lieu d'accueil sûr - caractéristique distinctive et très importante du dispositif en question - reste d'une importance centrale, il est nécessaire de réfléchir à la manière dont cette procédure reproduit la suspension de la vie de ces personnes, ainsi que le sentiment de ne pas en être les maîtres, et dans quelle mesure, cela peut entraîner un sentiment d'insécurité et d'arbitraire dans la vie des personnes elles-mêmes, en établissant une claire hiérarchie de pouvoir entre accueil et accueillis.

Si l'on considère que, comme le soutient Abdelmalek Sayad (2002), la migration est un «choix conditionnel», dans lequel le migrant agit subjectivement, mais toujours en réponse à des pressions qui le placent dans un équilibre difficile entre les besoins et le désir, le passage par lequel la personne accède aux informations relatives à ce qui l'attend revêt une importance particulière, afin que le principe du choix libre et conscient puisse être reconfirmé et que celui-ci soit effectué avec le plus haut degré de conscience possible à partir d'informations claires et cohérentes par rapport à ce que la personne rencontrera dans le pays de destination.

L'analyse des récits des personnes en accueil, ou ayant achevé les parcours d'accompagnement, a révélé que l'entrée dans le nouveau contexte social est souvent marquée par une dissonance marquée entre les représentations idéales construites précédemment, sur lesquelles se projette son propre projet migratoire, et la réalité qu'elle rencontre.

Il apparaît également que ce décalage entre les attentes et le vécu peut entraîner des répercussions significatives sur les parcours des personnes et sur leur niveau de bien-être d'un point de vue psycho-social.

Bien que l'imaginaire de la personne migrante se nourrisse des projections réussies soutenues par le réseau familial du pays d'origine, par les informations filtrées par la lentille du récit de succès obtenues par des connaissances en Europe (Sayad, 2002) et, néanmoins, par la perception d'un « Occident démocratique », fille de relations géopolitiques encore aujourd'hui coloniales[3] entre les différents contextes, le travail de préparation au départ s'avère être, tout comme les parcours en accueil, une étape fondamentale et utile à la prise de conscience, à la déconstruction, à la révision ou à l'élargissement des attentes des individus.

Le groupe de chercheurs a réfléchi à l'importance à cet égard de garder à l'esprit qu'au moment même où la personne est identifiée comme le candidat idéal, on peut activer fortement en elle l'imaginaire de celui qui est le «choisi, privilégié, désiré», et par conséquent celui d'un parcours réussi, qui se concrétise, en premier lieu, précisément par la possibilité d'accéder au voyage en toute sécurité vers l'Europe.

Le processus d'évaluation contribue donc à construire l'imaginaire collectif sur le projet migratoire des personnes et sur les dynamiques qui le régissent. Ces dynamiques sont transmises d'une phase à l'autre, mais elles ne trouvent souvent un premier espace d'action et de réflexion qu'au moment de l'accueil. Ici, pour la première fois, apparaît un contexte permettant d'agir ces dynamiques et, parfois, de les remettre en cause. C'est précisément pendant l'accueil que se manifestent les principales critiques et tensions.

Les entretiens menés ont mis en lumière comment au quotidien, ces difficultés se traduisent parfois par des **demandes perçues comme «inacceptables»** et incompréhensibles de la part des opérateurs. Un exemple est la demande d'avoir une maison plus grande ou plus proche du centre-ville, ou de prolonger le parcours d'accueil pour obtenir des opportunités d'emploi plus en phase avec la préparation de la personne ou avec les parcours entrepris dans le pays d'origine. À cet égard, il importe aux auteurs de signaler que, bien que ces demandes puissent être perçues comme dissonantes par ceux qui travaillent dans le domaine de l'humanitaire (Fassin, 2018) et que l'on puisse s'attendre en quelque sorte à ce que la personne accueille de bonne grâce l'aide offerte, quelle qu'en soit la forme, ces demandes ne sont que l'expression des tentatives de renégociation de l'équilibre des pouvoirs entre opérateurs et personnes accueillies.

Parmi les **informations** relevées comme les plus importantes pour les personnes interrogées, on peut également signaler celles relatives aux aspects concrets de l'accueil, de la durée de l'accueil aux modalités d'accompagnement, des activités d'appui conceptuelles et durables dans le cadre du parcours, au lieu d'accueil, ainsi qu'au type de structure dans laquelle la personne sera insérée. En même temps, il a également été constaté que, aux yeux des opérateurs, l'offre de ce type d'informations aux personnes dans le processus d'évaluation peut être perçue comme une distorsion de la nature humanitaire du dispositif (Fassin, 2018). Face à la possibilité d'être «sauvés», le partage de l'information sur le lieu et les modalités de l'accueil est parfois dissonant par rapport au récit commun du secteur humanitaire où se dessine comme la véritable urgence l'être conduit dans un lieu où il puisse recommencer à vivre.

D'autre part, conformément à ce qui a été dit par les personnes accueillies, il nous semble important de rester attentifs au fait que les personnes qui sont interceptées par le dispositif ne peuvent et ne doivent pas rester des sujets éloignés de leur histoire personnelle. Bien que ces personnes puissent à présent vivre dans un camp de

---

3 Le terme « colonial » fait référence à la persistance des dynamiques de domination, d'exploitation et de subordination entre les pays ex-colonisateurs et ex-colonisés, malgré la fin formelle du colonialisme. Ce concept met en évidence la façon dont les logiques de contrôle de l'ère coloniale ont été reformulées dans de nouvelles structures économiques, culturelles et politiques qui perpétuent les hiérarchies mondiales. Frantz Fanon, dans Les damnés de la terre (1961), décrit comment le colonialisme a laissé de profondes cicatrices dans les relations entre le centre et la périphérie du monde, l'Occident continuant à maintenir une position dominante par le biais du contrôle économique et culturel. Fanon souligne que cette subordination perpétue les conditions de dépendance des anciens pays colonisés. Edward Said, dans L'Orientalisme (1978), analyse la manière dont l'Occident représente l'Orient et d'autres cultures étrangères comme étant « inférieures » ou « arriérées ». Cette construction discursive, née à l'époque coloniale, continue à justifier les pratiques géopolitiques d'exploitation et de contrôle, en maintenant des relations asymétriques entre l'Occident et les pays du Sud. Par conséquent, le concept de « relations géopolitiques encore coloniales » fait référence aux héritages coloniaux qui continuent à structurer le monde contemporain, non seulement dans les relations économiques, mais aussi dans les représentations culturelles et les politiques d'exclusion et de contrôle.

réfugiés, peut-être sous une tente, dans des conditions d'hygiène et de santé douteuses ou dans des situations de danger et de fragilité extrêmes, il ne faut pas oublier qu'elles peuvent avoir derrière elles un passé d'ambitions, de réseaux, de connaissances et de capacité de negotiation. Ils peuvent donc avoir un projet migratoire dans lequel le dispositif des couloirs humanitaires ne représente qu'un tremplin vers celui-ci. En ce sens, la personne se projette comme un acteur choisi et privilégié, et attend – précisément parce qu'elle est sélectionnée parmi de nombreuses personnes – de trouver exactement ce dont elle a le plus besoin, ce qui répond le mieux à son histoire et à sa perception de soi, y compris en termes de logement à son arrivée en Europe.

Dans ce contexte, conscients que le besoin des destinataires de recevoir des informations peut se différencier d'un cas à l'autre, la production d'une information transparente, simple et accessible, afin que chaque personne concernée puisse s'imaginer et se situer par rapport à son choix, et à son avenir imaginaire, de la manière la plus proche de la réalité possible, devient donc la responsabilité des organisations qui activent le dispositif.

Bien qu'ils aient une confiance totale dans les équipes et/ou les organisations chargées des processus d'évaluation, nombre d'**acteurs de l'accueil** reconnaissent qu'ils ne sont pas pleinement conscients de la manière dont les premières étapes de ces parcours se sont développées, de la manière dont la relation entre le projet et les personnes sélectionnées au cours des phases d'évaluation a été initiée et développée, et de la manière dont les informations ont été partagées. Cette distance est particulièrement problématique lorsque les opérateurs et les destinataires sont confrontés dans leur rapport aux signes des passages précédents, qui ne sont pas toujours clairs et donc facilement manipulables par les deux parties, ce qui les conduit souvent à se heurter à des dynamiques relationnelles conflictuelles qui engendrent parfois l'échec du projet d'accueil, ainsi que des souffrances dans les personnes concernées.

Dans le cadre des couloirs humanitaires, donc, contrairement à ce qui se passe dans d'autres contextes et dispositifs migratoires, le fait que l'accès au voyage ne soit garanti qu'à la suite du processus d'évaluation et d'un processus préparatoire au départ, fait inévitablement que ce projet est aussitôt partagé, négocié avec l'autre personne ou peut-être devrions-nous dire avec l'autre pays, le pays d'accueil, qui définit les lignes de ce qui est acceptable, désirable et ce qui ne l'est pas. Cette tension entre son propre parcours et le désir de l'autre établit d'emblée dans la relation entre destinataires et pays d'accueil, indépendamment de ses représentants, un rapport de dette-crédit dans lequel chacun fait quelque chose pour l'autre et dont il est difficile de sortir. Ce sont les attentes des deux parties, avant et après le voyage, qui définissent ce qui est un projet migratoire souhaitable.

C'est dans ce réseau complexe de significations, qui ressort bien de la narration des personnes interrogées, que l'on définit le champ relationnel de l'accueil. Bien qu'il soit donc très difficile de retracer dans le parcours du couloir humanitaire le fil de la construction des **attentes réciproques**, il semble que ce soit précisément l'un des nœuds en mesure de déterminer la forme et la qualité des relations entre les acteurs impliqués dans le dispositif.

En d'autres termes, l'évaluation et le processus de préparation au départ finissent par jouer un rôle fondamental dans la définition de ce domaine, ce qui rend nécessaire d'accorder une attention particulière à ce moment afin de prévenir au maximum ses conséquences tant dans les parcours d'insertion des destinataires que dans les parcours professionnels des opérateurs impliqués dans l'accueil.

Pour que le processus d'évaluation soit le début d'un projet migratoire qui se termine dans le pays d'accueil, ou peut-être dans un autre pays choisi par l'intéressé, il est donc nécessaire de raisonner aussi bien en amont sur ses implications qu'en aval, c'est-à-dire dans le quotidien où se développe la dimension relationnelle entre le perçu tout-puissant et le perçu désiré, le sélectionné. La prise de conscience -de la part des opérateurs en premier lieu de se mouvoir dans le cadre de l'accueil dans des dynamiques aux racines historiques, sociales, culturelles, politiques et de subjectivité très profondes et complexes, ainsi que de protéger les parcours d'accueil du simple aplatissement à l'exécutive d'une intervention sociale qui ne laisserait guère de place à la réelle potentialité des individus, favoriserait également la condition selon laquelle le dispositif ne se résume peut-être pas seulement à un déplacement dans le pays de départ des dynamiques de la frontière.

Enfin, parmi les réflexions qui ont émergé au cours des entretiens, il en ressort celle qui souligne combien le dispositif des couloirs humanitaires est avant tout un **dispositif politique**. Bien qu'il s'agisse d'une intervention visant à démontrer qu'il peut exister une alternative aux migrations gérées dans le cadre d'une urgence structurelle (qui devient une stratégie politique et de collecte de consensus/dissensions) en évitant la violence, voire la mort, subie par les personnes qui se déplacent sur des routes migratoires terrestres ou par voie maritime, il risque de devenir le

fleuron transversal des différents gouvernements européens qui - bien que différant dans les récits dans l'espace et dans le temps de ces dernières années - orientent inexorablement, de manière plus ou moins cachée, toutes les politiques migratoires vers des stratégies d'exclusion, de refoulement et de violence structurelle (Farmer, 2004).

C'est dans ce domaine que se jouent les dynamiques de sélection d'abord et d'accueil ensuite des couloirs humanitaires. La prise de conscience historique, politique et sociale, par toutes les personnes concernées, des implications de ces mécanismes peut jouer un rôle déterminant pour orienter les interventions réalisées dans le cadre du dispositif vers une stratégie de dénonciation, de sensibilisation et de changement des politiques migratoires en général. Ce faisant, les acteurs eux-mêmes se sentiront partie d'un système qui n'est pas seulement l'exécution de politiques subies, mais des acteurs principaux d'un système critique de lutte contre les politiques migratoires violentes, à travers lequel, entre-temps, la vie de certaines personnes a fait un premier pas vers de nouvelles possibilités.

BONNES PRATIQUES ET SUGGESTIONS

Le thème des critères d'évaluation représente l'un des principaux points de dissolution du dispositif les plus difficiles. À cet égard, le projet international COMET - Complémentary Pathways Network est un exemple et une occasion de lancer une réflexion commune au niveau européen avec la participation des acteurs stratégiques. De même, il est possible de renforcer la confrontation entre les réalités, et de mettre en commun des stratégies de plaidoyer destinées aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre de protocoles inter-gouvernementaux d'activation des interventions. Afin de favoriser le plus possible une relation égalitaire entre les acteurs concernés, de déconstruire les expériences décrites ci-dessus des opérateurs et des personnes sélectionnées, il apparaît qu'il importe d'assurer le plus possible les principes de transparence, de partage des procédures et des informations **dès les premières étapes du processus d'évaluation.** Tout en étant conscients qu'une plus grande transparence et un meilleur partage peuvent rendre plus complexes les travaux de préparation et d'échange entre les destinataires et les opérateurs des équipes d'accueil, il est considéré qu'une telle approche peut favoriser une plus grande sensibilisation et une plus grande participation des candidats à la décision (ou non) relative au départ à un stade précoce, ainsi qu'aux activités de co-conception de leur parcours migratoire avec le système d'accompagnement.

Des **informations concrètes** sur ce que prévoient les parcours d'accueil, leur implantation dans le pays de destination, leur durée et les modalités d'accompagnement sont essentielles tant pour contenir les attentes que pour - comme ci-dessus - stimuler d'emblée la co-conception de son parcours d'accueil. Au cours des entretiens, il a été suggéré de prévoir des moments de liaison entre les équipes de sélection et les équipes d'accueil et, le cas échéant, de prévoir des moments de rencontre (y compris en ligne), lorsque cela est possible, entre les personnes sélectionnées et les opérateurs dans le pays de destination. Cette interaction favoriserait l'établissement d'une relation, ainsi qu'une réduction du sentiment d'éloignement que la personne vivra à l'arrivée.

Outre les informations relatives aux aspects concrets de l'accueil, il apparaît important de partager certaines informations de base sur les droits et les devoirs dans les pays d'accueil, tout en se limitant à une approche descriptive du fonctionnement du système pour pallier le risque de représenter de manière idéalisée le contexte de destination.

Il est important que toutes ces étapes soient structurées de manière échelonnée dans la période précédant le départ, et qu'elles laissent une marge de réflexion entre les rencontres, en mettant autant que possible les conditions pour que les gens puissent se sentir libres de poser des questions ou des questions de manière à permettre l'ouverture du processus de négociation de leur propre parcours.

Même si l'on est conscient des coûts, tant en termes de ressources humaines qu'en termes de calendrier, que représentent ces suggestions, on estime qu'un investissement accru de ressources pour la planification et l'évaluation des trajets préalables au départ ne peut qu'exercer une influence positive sur les trajets à long terme.

En lien avec ces thèmes, il est également important de maintenir l'attention active sur l'état de **bien-être psychologique** des opérateurs les plus exposés dans le processus d'évaluation qui, comme indiqué ci-dessus, peuvent être exposés à des manifestations de gêne et d'épuisement professionnel. En ce sens, il est suggéré de faire

suffisamment de place au besoin de formation des opérateurs de l'équipe de sélection pour le soin et la construction de la théorie et de l'approche du processus lui-même, ainsi qu'au besoin de supervision et d'accompagnement psychologique périodique, également afin de structurer au niveau des équipes des stratégies de gestion des responsabilités en jeu.

RESSOURCES /LECTURE COMPLÉMENTAIRE :

- Wacquant, L. (2006), *Punire i poveri: il nuovo governo dell'insicurezza sociale*, DeriveApprodi.
- Sayad, A. (2002), *La doppia assenza*, Raffaello Cortina Editore.
- Fassin, D.(2018), *Ragione Umanitaria. Una storia morale del presente*, DeriveApprodi.
- Fanon, F. (2007), *I dannati della Terra,* Piccola Biblioteca Einaudi.
- Farmer, (2004), *Pathologies of Power: Health, Human Rights, and the New War on the Poor,* University of California Press.
- Khosravi, S. (2010), *Io sono confine*, Eleuthera Editore.
- Beneduce, R. (1998), *Frontiere dell'identità e della memoria*, Franco Angeli.

Cette fiche d'information a été préparée par Associazione Frantz Fanon et Associazione Mosaico-Azioni per I Rifugiati dans le cadre du projet Complementary Pathways Network (COMET). Ses auteurs sont Debora Boaglio, Prince Dengha and Eleonora Voli.

Le projet COMET a été financé par le Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI) de l'Union européenne. Tous les documents du projet sont disponibles sur le site web du projet COMET : www.cometnetwork.eu

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Pour plus d'informations sur le suivi et l'évaluation du parrainage et des voies complémentaires pour les réfugiés, contactez Associazione Frantz Fanon à l'adresse suivante : info@associazionefanon.it.

2025 Associazione Frantz Fanon. Tous droits réservés.